

PROVINCE DE QUÉBEC VILLAGE DE LAWRENCEVILLE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le mardi 12 novembre 2013 à 19h30 à la salle du conseil, située au 2100 rue Dandenault, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Michel Carbonneau, maire,

Mme Johanne Dufresne, conseillère;

M. Éric Bossé, conseiller, M. Claude Jeanson, conseiller Mme Aline Alain, conseillère, M. Derek Grilli, conseiller,

Absents: M. Guillaume Roberge, conseiller,

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence de M. Michel Carbonneau, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

1. ORDRE DU JOUR

2013-11-203

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson, Appuyé par le conseiller Éric Bossé,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié :

- 1. Adoption de l'ordre du jour;
- 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} octobre 2013;
- 3. Questions de l'assemblée;
- 4. Approbation de la liste des comptes à payer;
- Renouvellement du domaine WEB avec Cooptel ou autre RETIRÉ;
- 6. Dépôt semestriel du rapport financier;
- 7. Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2014;
- 8. Projet du budget 2014 de la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt:
- 9. Financement de la reconstruction de la caserne satellite de Racine;
- 10. Dossiers en consultation à la commission scolaire des Sommets;
- 11. Augmentation de l'assurance civile;
- 12. Abrogation des résolutions à EXP projet Des Cerisiers et réhabilitation des conduites -REPORTÉ;
- 13. Répartition des dossiers conseillers REPORTÉ;
- 14. Nomination des membres du comité intermunicipal de sécurité civile REPORTÉ;
- 15. Nomination du responsable pour Trans-Appel REPORTÉ;
- 16. Nomination des membres à l'aménagement, l'urbanisme et développement REPORTÉ;
- 17. Nomination du responsable pour questions familiales et ainés REPORTÉ;
- 18. Contribution volontaire à la Fabrique Ste-Famille;
- 19. Droit de passage du sentier motoneige;
- 20. Renouvellement de l'entente intermunicipale d'urbanisme et de géomatique;
- 21. Approbation 1^{er} versement accès propriété Yves Laflamme;
 22. Approbation 2^e versement accès propriété Réjean Dubois;
- 23. Budget supplémentaire PAARRM, pavage Dandenault;
- 24. Honoraire Denis Leclerc;
- 25. Demande de remboursement de Loisirs pour Marie-Soleil Héroux;
- 26. Participation au programme Jeunes et Patrimoine;
- 27. Questions de l'assemblée;
- 28. Affaires nouvelles;
 - 28.1 Renouvellement FQM;
 - 28.2 Nomination du substitut au maire à la MRC REPORTÉ;
 - 28.3 Information MADA;



28.4 Subvention poêles aux granules;

29. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 1^{ER} OCTOBRE 2013

2013-11-204

Attendu que tous et chacun des membres du conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 1^{er} octobre 2013;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé, Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que le directeur général Monsieur François Paquette, soit exempté de faire la lecture du procèsverbal de la séance ordinaire tenue le 1^{er} octobre 2013, et que le procès verbal du 1^{er} octobre 2013 soit adopté tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

3. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Mme Sylvie Héroux propose de prendre une photo du nouveau conseil. Le conseil remercie Mme Héroux, mais puisqu'il y a absence d'un conseiller, le conseil lui demande d'attendre que le conseil soit complet pour prendre la photo.

Il n'y a aucune autre question de l'assemblée.

4. APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

2013-11-205

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli, Appuyé par la conseillère Aline Alain,

Que soit approuvée la liste des comptes à payer datée du 12 novembre 2013, telle que modifiée, pour un montant de 118,748.94\$ et d'autoriser le paiement desdits comptes (déboursés #201300394 à #201300447) dont les chèques sont contresignés par le maire et le directeur général.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

5. RENOUVELLEMENT DU DOMAINE WEB

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

6. DÉPÔT SEMESTRIEL DU RAPPORT FINANCIER

Le directeur général dépose au conseil le rapport financier au 30 septembre 2013.

7. ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2014

2013-11-206

Attendu que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

Attendu que le règlement municipal no. 2008-270 définit les règles relatives à la tenue des séances du conseil municipal ;

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli, Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,



QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2014, le lundi (sauf le mardi en septembre) et qui débuteront à 19h30 :

13 janvier	7 avril	7 juillet	6 octobre
3 février	5 mai	11 août	3 novembre
3 mars	2 juin	2 septembre (mardi)	1 décembre

Et qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général conformément à la loi.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

8. PROJET DU BUDGET 2014 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE DE VALCOURT

2013-11-207

Attendu que le directeur général a présenté aux membres du conseil le projet du budget 2014 de la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt.

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson, Appuyé par la conseillère Johanne Dufresne,

Que le projet du budget 2014 de la régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt soit adopté tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

9. FINANCEMENT DE LA RECONSTRUCTION DE LA CASERNE SATELLITE DE RACINE

2013-11-208

Attendu que le 9 janvier 2013, la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt a perdu dans un incendie sa caserne satellite située au 464 Route 222 à Racine;

Attendu que l'emplacement de cette caserne a une incidence sur l'optimisation des délais d'intervention préconisés par le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie;

Attendu que l'article 2 du protocole d'entente constituant la Régie qui attribue à cette dernière la responsabilité de la construction, l'achat ou la location des bâtisses, leur aménagement, rénovation ou réparation;

Attendu que la Régie veut reconstruire cette caserne;

Attendu que la Régie n'a pas les fonds requis;

Attendu qu'un estimé budgétaire préliminaire des coûts de reconstruction établi à 117 345 \$ a déjà été soumise aux municipalités parties à l'entente constituant la Régie et que celles-ci ont manifesté leur intention de contribuer financièrement à la reconstruction de la caserne jusqu'à concurrence de ce montant;

Attendu que la Régie a lancé un premier appel d'offres public le 19 août dernier pour un projet de reconstruction clé en main dont les résultats se sont avérés plus élevés que l'estimé de 117 345\$ préalablement approuvé par les municipalités;

Attendu que la Régie a lancé un deuxième appel d'offres sur invitation le 24 octobre dernier pour un projet de construction en régie avec un bâtiment de type préfabriqué dont les résultats obtenus permettent de se rapprocher considérablement de l'estimé préliminaire de 117 345\$, en portant les coûts prévisibles de la reconstruction à 120 285\$, et en déterminant la part des coûts pour chacune des municipalités tel que présenté au tableau joint à la présente résolution en Annexe A comme pour en faire partie intégrante;



Attendu que pour ériger les fondations avant l'hiver et respecter les délais prévus pour la livraison du bâtiment, la Régie doit octroyer le contrat pour la fabrication du bâtiment préfabriqué, au plus tard le 13 novembre prochain, date de la prochaine séance ordinaire du conseil de la Régie;

Attendu qu'avant d'octroyer ledit contrat, la Régie a besoin de l'approbation des municipalités en ce qui a trait au financement du projet;

Il est proposé par la conseillère Aline Alain, Appuyé par le conseiller Derek Grilli,

Qu'advenant que le conseil de la Régie, lors de sa prochaine séance ordinaire du conseil, décide d'aller de l'avant avec son projet de reconstruction de la caserne satellite de Racine, le Village de Lawrenceville s'engage à payer à la Régie d'ici le 31 décembre 2013 un montant de 9,869.12\$ représentant sa part des coûts de reconstruction tel qu'indiqué au tableau ci-joint en Annexe A.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

10. DOSSIERS EN CONSULTATION À LA COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

2013-11-209

Attendu que la Commission scolaire des Sommets est actuellement en processus de consultation dans le dossier de son plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2014-2015 à 2016-2017;

Attendu que la Commission scolaire désire connaître l'avis ou les opinions de la municipalité dans les dossiers soumis à la consultation;

Attendu l'importance pour la municipalité de conserver son école;

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli, Appuyé par le conseiller Éric Bossé,

Que la municipalité, en réponse à la demande de la Commission scolaire des Sommets, adopte la position suivante :

- 1- la municipalité est en accord avec le plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire des Sommets pour les années scolaires 2014-2015 à 2016-2017 (Règle 201).
- 2- concernant le Dossier A Maintien des écoles de cinquante (50) élèves et moins (Règle 201) :
 - a) la municipalité est en accord avec la recommandation visant le maintien de l'école St-Laurent ;
 - b) la municipalité est en accord avec la recommandation de renouvellement du protocole d'entente annuel entre la Commission scolaire et la municipalité ;

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

11. AUGMENTATION DE L'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

2013-11-210

Attendu que la couverture actuelle en responsabilité civile de la municipalité est de 3 millions;

Attendu que le regroupement des courtiers Ultima propose une augmentation de la responsabilité civile à 10 millions;

Attendu que notre courtier recommande une couverture en responsabilité civile de 5 millions puisque la municipalité ne possède pas son propre service d'incendie;

Attendu qu'une augmentation de la responsabilité civile de 3 à 5 millions coûterait 704\$;

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli, Appuyé par la conseillère Aline Alain,



Que la municipalité augmente sa responsabilité civile à 5 millions, lors du prochain renouvellement de sa police, conformément aux recommandations de notre courtier.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

12. ABROGATION DES RÉSOLUTIONS À EXP

Ce point de l'ordre du jour est reporté.

13. RÉPARTITION DES DOSSIERS CONSEILLERS

Ce point de l'ordre du jour est reporté.

14. NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ INTERMUNICIPAL DE SÉCURITÉ CIVILE

Ce point de l'ordre du jour est reporté.

15. NOMINATION DU RESPONSABLE POUR TRANS-APPEL

Ce point de l'ordre du jour est reporté.

16. NOMMINATION DES MEMBRES À L'AMÉNAGEMENT, L'URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Ce point de l'ordre du jour est reporté.

17. NOMMINATION DU REPSONSABLE POUR QUESTIONS FAMILIALES ET AINÉS

Ce point de l'ordre du jour est reporté.

18. CONTRIBUTION VOLONTAIRE À LA FABRIQUE SAINTE-FAMILLE

Aucun don ne sera accordé à la fabrique Sainte-Famille cette année.

19. DROIT DE PASSAGE DU SENTIER MOTONEIGE

2013-11-211

Attendu la demande du Club de motoneige les Pionniers de Valcourt pour un droit de passage sur la piste cyclable de la rue Principale (243) à Millette et Fils;

Attendu la demande du Club de motoneige les Pionniers de Valcourt d'un droit de passage de 5 ans:

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson, Appuyé par le conseiller Éric Bossé,

Que la municipalité accorde un droit de passage de 1 an au Club de motoneige les Pionniers de Valcourt sur la piste cyclable de la rue Principale (243) à Millette et Fils.

Que ce droit de passage soit conditionnel à l'installation, par le club de motoneige de les Pionniers de Valcourt, d'une pancarte indiquant un 'CUL DE SAC' au Chemin des Amoureux.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

20. RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE D'URBANISME ET DE GÉOMATIQUE

2013-11-212



Attendu que la MRC du Val-Saint-François offre une entente intermunicipale en matière d'urbanisme et de géomatique pour une période d'un an soit du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014;

Attendu que le Village de Lawrenceville a reçu une proposition pour la réalisation de divers dossiers ponctuels en matière d'urbanisme et de cartographique;

Attendu que le Village de Lawrenceville désire participer à cette entente aux conditions suivantes : ressource de rédaction et de support conseil à 50\$/heure et ressource de cartographie et de support technique à 30\$/heure;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé, Appuyé par le conseillère Johanne Dufresne,

Que le Village de Lawrenceville adhère à l'entente intermunicipale en matière d'urbanisme et de géomatique aux conditions ci-haut mentionnées,

Et que le Village de Lawrenceville réserve un montant de 1,600.00\$ pour l'année 2014 selon la répartition suivante : 20 heures pour la ressource de rédaction et de support conseil et 20 heures pour la ressource cartographique et de support technique.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

21. APPROBATION 1^{ER} VERSEMENT ACCÈS PROPRIÉTÉ YVES LAFLAMME

2013-11-213

Attendu que l'immeuble en construction au 2665 11^e Rang est admissible au programme incitatif d'accès à la propriété et qu'il rencontre les conditions édictées à l'article 6 du règlement No 2013-292;

Attendu qu'en vertu de l'article 5 du règlement municipal no 2013-292, le premier versement représentant 50% de la contribution financière totale de 5,000\$ sera effectué lorsque les travaux de construction suivants seront complétés : fondation, structure montée, portes et fenêtres installées;

Attendu que l'inspecteur en bâtiment et en environnement a constaté la conformité aux exigences prévues à l'article 5 du règlement municipal no 2013-292;

Il est proposé par la conseillère Johanne Dufresne, Appuyé par la conseillère Aline Alain,

Que le premier versement de la contribution financière en vertu du règlement no 20013-292 soit payé par chèque au montant de 2,500\$ au propriétaire de l'immeuble 2665 11^e Rang soit Yves Laflamme.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

22. APPROBATION 2^E VERSEMENT ACCÈS PROPRIÉTÉ RÉJEAN DUBOIS

2013-11-214

Attendu que l'immeuble du 2651 11^e Rang, est admissible au programme incitatif d'accès à la propriété et rencontre les conditions édictées à l'article 6 du règlement no 2013-292;

Attendu qu'en vertu de l'article 5 du règlement municipal no 2013-292, le premier versement a été accordé au propriétaire de l'immeuble;

Attendu que le propriétaire du 2651 11^e Rang occupe l'immeuble depuis le 1^{er} septembre 2013,

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé, Appuyé par le conseiller Derek Grilli,

Que le second versement de la contribution financière en vertu du règlement no 20013-292 soit payé par chèque au montant de 2,500\$ au propriétaire de l'immeuble du 2651 11° Rang, soit Réjean Dubois.



Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

23. BUDGET SUPPLÉMENTAIRE PAARRM, PAVAGE DANDENAULT

2013-11-215

Attendu que le ministère des transports a rendu disponible une somme de 150,000.00\$ pour des travaux répondant aux mêmes critères que le PAARRM;

Attendu qu'un montant supplémentaire de 6,603.00\$ est accordé au Village de Lawrenceville pour des travaux d'amélioration du réseau routier municipal;

Attendu que les travaux devront avoir été complétés avant le 15 février 2014;

Il est proposé par la conseillère Aline Alain, Appuyé par le conseiller Éric Bossé,

Que le montant supplémentaire soit utilisé pour le pavage de la rue Dandenault face au 2090, et que Pavage Préfontaine réalise ces travaux.

24. HONORAIRE DENIS LECLERC

2013-11-216

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé, Appuyé par le conseiller Derek Grilli,

Que les honoraires professionnels facturés par Denis Leclerc, consultant, en date du 31 octobre 2013 (facture no 226) au montant de 947.43\$ incluant taxes et déplacements soient payés.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

25. DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE LOISIRS POUR MARIE-SOLEIL HÉROUX ET ANTHONY HÉROUX

2013-11-217

Attendu que la demande de remboursement pour participation à des activités de loisir de Mme Marie-Soleil Héroux est conforme à la politique de la municipalité,

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson, Appuyé par la conseillère Aline Alain,

Que la demande de remboursement pour activités de loisirs déposé par Mme Héroux soit acceptée, et que son paiement, au montant de 176.00\$, soit effectué, conditionnellement à la présentation d'une preuve de scolarité.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

26. PARTICIPATION AU PROGRAMME JEUNES ET PATRIMOINE

2013-11-218

Attendu que la 15^e édition du concours international du patrimoine a été lancée le 24 septembre 2013;

Attendu que ce concours, s'adressant aux jeunes du niveau secondaire, demande la participation des milieux scolaire, culturel, communautaire et municipal pour encadrer les jeunes participants en transmettant les inscriptions, en offrant une initiation aux rudiments de la photographie et de la notion de patrimoine, en transmettant les photographies et les textes et en assurant le financement de l'activité (développement des photos et frais de poste);

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli, Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,



Que la municipalité accepte d'être promoteur des participants de Lawrenceville admissibles qui en feront la demande en collaboration avec le milieu scolaire, culturel et communautaire de la région.

27. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Aucune personne n'est présente pour cette période de questions.

28. AFFAIRES NOUVELLES

28.1 RENOUVELLEMENT FOM

2013-11-219

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli, Appuyé par le conseiller Éric Bossé,

Que la municipalité renouvelle son adhésion à la FQM pour l'année 2014.

28.2 NOMINATION DU SUBSTITUT AU MAIRE À LA MRC

Ce point de l'ordre du jour est reporté.

28.3 INFORMATION MADA

Le conseiller Derek Grilli informe le conseil de la réception d'une confirmation de l'aide financière dans le cadre du projet MADA de 13,333.00\$ ainsi que la convention d'aide financière qui s'y rattache.

28.2 SUBVENTION POÊLES AUX GRANULES

Le conseiller Claude Jeanson demande pourquoi le Village de Lawrenceville ne participe pas au programme 'Changez D'Air' qui offre une contribution financière aux individus qui souhaitent remplacer leur poêle à bois par un système de chauffage plus écologique, alors que certaine municipalités avoisinantes sont inscrites à ce programme. M. Jeanson fournira au directeur général les informations nécessaires afin que ce dernier recueille l'information sur le programme 'Changez D'Air'.

29. LEVÉE DE LA SÉANCE

2013-11-220

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Éric Bossé, à 21h00, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

	<u></u>
Michel Carbonneau, maire	François Paquette, directeur général